



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 11 mai 2015

Délibération n° 2015-0289

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil de l'Ecole polytechnique de l'Université Claude Bernard Lyon 1 - Désignation de représentants du Conseil

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 21 avril 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 13 mai 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, M. Millet, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Sturla, Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Aggoun (pouvoir à Mme Piantoni), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Compan), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Charmot (pouvoir à Mme Crespy), Denis (pouvoir à Mme Frier), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Moretton (pouvoir à M. Suchet), Moroge (pouvoir à M. Cohen), Odo (pouvoir à M. Barret), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Tifra (pouvoir à M. Berthilier).

Conseil du 11 mai 2015**Délibération n° 2015-0289**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Conseil de l'Ecole polytechnique de l'Université Claude Bernard Lyon 1 - Désignation de représentants du Conseil**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 avril 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'École interne de l'Université Claude Bernard Lyon 1, polytechnique Lyon "Polytech", s'appuie sur les 69 unités de recherche de l'université pour proposer 6 domaines de formation d'ingénieur.

Créée en 1992 et obtenant le statut d'École polytechnique universitaire en 2009, Polytech est présent sur 2 sites, le campus de LyonTech-la Doua à Villeurbanne ainsi qu'à Roanne.

L'école a principalement pour mission :

- la formation initiale, y compris par apprentissage, d'ingénieurs et cadres d'entreprise,
- la formation continue, en lien étroit avec son offre de formation initiale,
- le développement des relations avec les entreprises, notamment dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants,
- la recherche scientifique et technologique, dans le cadre de la politique générale de l'université Lyon 1 et en partenariat avec les organismes avec lesquels elle coopère, en particulier l'université de Lyon,
- la valorisation des recherches et les opérations de transfert technologique et d'appui à l'innovation vis-à-vis des entreprises.

Elle inscrit son action dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et contribue à la politique internationale de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Les 650 étudiants de l'école sont répartis en 6 filières : génie biomédical, informatique, matériaux, mathématiques appliqués, mécanique et systèmes industriels-robotiques.

L'école est intégrée au réseau national Polytech regroupant 13 écoles d'ingénieurs des universités.

Modalités de représentation

L'école est administrée par un Conseil selon les modalités de l'article L 713-9 du code de l'éducation.

Les 30 membres composant le Conseil sont pour moitié des membres élus répartis en 4 collèges (professeurs, enseignants, personnels de bibliothèque, administratifs, techniques, ouvriers et de santé -Biatos- et étudiants). La durée du mandat est de 4 ans (2 ans pour le collège des étudiants).

Les 15 autres membres sont des personnalités extérieures avec un mandat de 4 ans et réparties comme suit :

- 4 représentants des collectivités territoriales,
- 1 représentant d'une organisation patronale,
- 1 représentant d'un syndicat de salariés représentatif,

- 2 représentants des Chambres de commerce et d'industrie : 1 de Lyon et 1 du Roannais,
- 6 personnalités qualifiées représentantes du monde économique, désignées à titre personnel et nommées par le Conseil en raison de leurs activités et compétences,
- le représentant de l'association des anciens élèves de l'École polytechnique universitaire (EPU).

Les statuts du 12 juillet 2011 disposent que les organismes mentionnés ci-dessus désignent nommément la personne qui les représente et désignent un suppléant pour chaque titulaire.

La Métropole de Lyon dispose d'un siège de représentant titulaire et d'un siège de représentant suppléant ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Jean-Paul Bret en tant que titulaire et monsieur Damien Berthilier en tant que suppléant pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil de l'École polytechnique de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2015.